CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86730** **VALABLE JUSQU'AU** **17/12/2026**

ÉDITÉ LE 07/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 20 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 408 996 502 00048

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7104744

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 646158/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 646158/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : STE BEARNAISE CARRELAGE SOBECAR

2 BIS RUE HENRI BARBUSSE
64000 PAU

Téléphone : 05 59 82 16 32 **Fax :**

Portable : 06 15 20 08 70

Responsabilité légale :
CAZENAVE PATRICK GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : societe@sobecar.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 026 705 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	13	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025